L'ABEILLE.

PUBLIÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

LUNDI, (MATIN) 28 MAI 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE ORLÉANS, 28 mai.

Nous voyons avec plaisir que le général *John B. Dawson*, d'ancient Louisiane, a été adopté à la presque unanimité par tous les partis, comme candidat à la place de gouverneur, pour succéder au digne magistrat qui remplit maintenant ces fonctions. L'esprit de parti paraît avoir été mis de côté dans cette question, et nous pensons qu'il devrait en être de même dans toutes nos élections locales : car, excepté le cas où l'un ou l'autre de nos sénateurs viendrait à mourir ou à résigner, (or *Jefferson* a dit : il en *meurt* bien peu, et *aucun ne résigne*,) la législature ne sera appelée à résoudre aucune question d'un intérêt national. Ainsi, les hommes de partis les plus dévoués peuvent, en toute sûreté, oublier les obstacles qui ont si long-temps embarrassé leur route, et se livrer à la recherche de citoyens qui, par leur connaissance intime des intérêts de la Louisiane, soient capables de hâter la marche progressive de cet état vers les hautes destinées qui lui sont réservées.

Parmi les questions les plus importantes qui devraient attirer l'attention de la législature à la prochaine session, nous ferons remarquer l'urgence d'adopter telles mesures pr vues par la constitution pour la réunion d'une convention, à l'effet de réviser ce pacte fondamental et de le mettre en harmonie soit avec l'esprit du siècle, soit avec l'augmentation de territoire qui a eu lieu par l'annexation des Florides, depuis l'admission de la Louisiane dans l'Union. L'opinion publique s'est déjà expliquée d'une manière non équivoque sur ce sujet ; et il répugnerait au moins prudent de profiter de ce moment de repit, au milieu de ces convulsions présidentielles qui menacent de troubler la paix de la république une fois tous les huit ans, pour assoir la loi fondamentale de l'état sur des bases plus satisfaisantes.

D'après le texte de la constitution telle qu'elle existe maintenant, le terme de la durée des fonctions du gouverneur actuel sera arrivé avant que la Législature puisse prendre autre chose que des mesures préliminaires pour arriver à la formation tant désirée d'une convention ; car il faut que l'opinion de la législature, aussi bien que celle du peuple soit exprimée deux fois, avant que la législature puisse procéder à l'adoption d'une loi qui autorise les électeurs à choisir leurs délégués. Comme ceci ne peut s'accomplir en moins de quatre ans, tous ceux qui sentent le mauvais effet du système actuel,—et les murmures que nous avons entendus l'hiver dernier contre le pouvoir judiciaire, aussi bien que les plaintes qui s'élèvent continuellement contre l'inégalité de la représentation, indiquent assez qu'ils ne sont pas peu nombreux,— ne verront pas seulement la nécessité d'agir immédiatement, mais seront en même temps convaincus que la circonstance actuelle est aussi propice qu'elle pourra l'être de long-temps, pour s'occuper d'une affaire aussi importante.

L'urgence de choisir pour candidat à la place de gouverneur, un homme qui se soit imbu profondément de cet esprit de progression si unanimement répandu dans le peuple, paraîtra évidente à quiconque voudra se rappeler qu'avant qu'aucune mesure définitive puisse être adoptée, le représentant du pouvoir exécutif se sera emparé de la direction de l'état, et qu'il sera à son loisir ou de hâter la marche de la réforme, ou, par son veto, de l'arrêter tout-à-fait. Au reste, nous ne savons des vues de M. Dawson à cet égard, que ce que nous avons dû inférer de sa conduite comme homme public; mais tout dans son caractère public et privé, nous donne l'assurance qu'il ne s'opposera jamais à aucune amélioration que le peuple peut désirer de faire dans les principes fondamentaux d'après lesquels l'état est gouverné.

Et cependant, en mettant de côté toutes ces considérations, M. Dawson réunit à un dégré particulier toutes les qualités nécessaires pour la place à laquelle il aspire ; et, à notre sens, il serait plus que personne capable d'administrer de manière à produire une satisfaction générale, tout en se conformant à un système vicieux. Sa connaissance intime des hommes,—cette facilité avec laquelle il acquiert tout ce qui demande son attention,—sa longue expérience dans les affaires publiques, d'où il résulte qu'il a dû se familiariser avec tous les intérêts de l'état,—et surtout, la droiture de son caractère et la parfaite franchise de ses manières, se réunissent pour le faire remarquer jusque dans la retraite de la vie privée, et le rendent digne des emplois publics les plus éminents ; et nous sommes fiers de voir avec quelle unanimité d sentiment les citoyens de cet état paraissent dispos à le porter au pouvoir exécutif.

Le jugement du colonel W. C. Taylor accusé d'avoir contrefait des billets de la Banque des Etats-Unis aura lieu demain, à la Cour de District des Etats-Unis. Cette affaire a déja excité beaucoup d'intérêt, le jury n'ayant pu s'accorder lorsqu'elle fut appelée la dernière fois à la même Cour.

La goëlette *Dorchester*, capitaine SYLVA, est arrivée hier de Véra-Cruz, d'où elle est partie dans la nuit de ce mois. On nous a appris qu'il ne s'était passé de remarquable depuis les dernières nouvelles nous avions eues de cette ville. Le bombardement tout toujours. La goëlette des E.-U. *Grampus* est partir, le 17, pour Pensacole. Il était arrivé à la Cruz, le 10, une barque française, un navire anglais et le paquebot de Bordeaux. Les goëlettes *Pelican* et *Flecha* étaient dans le port.

La malle du nord nous a apporté hier les journaux de New-York du 12 au soir ; nous n'y remarquons que l'article suivant:—

NEW-YORK, 12 mai.

NOUVELLE-GRENADE.—On a reçu à Philadelphie des journaux de Bogota jusqu'au 8 mars. Ils annoncent qu'une autre guerre civile est sur le point d'éclater. Le général *Flores*, président de la république d'Equateur, a publié une proclamation datée de Quito, 31 janvier, dans laquelle il traite de rébellion le *pronunciamiento* de Popayan en faveur d'une union avec la Nouvelle-Grenade, et appelle tous les citoyens aux armes. D'un autre côté, le congrès de Bogota avait déjà déclaré qu'il ne pouvait abandonner ses droits aux provinces qui composent le département de Cauca ; voilà donc une nouvelle source de violence et d'anarchie pour ce malheureux pays. (*Cour. des E.-U.*)

La vente des terrains provenant de l'ancienne habitation de Laronde a commencé hier et sera continuée dans quelques jours. Trente-un terrains ont été vendus et ont produit un capital de *cent vingt-trois mille sept-cents piastres !* Voici les Nos. de ces terrains et le prix auquel ils ont été adjugés :

No. 1.	$6,000	No 17,	$2,800
2,	5,700	18,	2,900
3,	4,800	19,	3,000
4,	3,900	20, la maison,	22,000
5,	5,600	21,	2,800
6,	5,100	22,	2,200
7,	2,900	23,	2,100
8,	2,900	24,	3,000
9,	2,800	25,	4,600
10,	2,900	26,	2,100
11,	5,200	27,	1,650
12,	4,800	28,	2,500
13,	4,500	29,	2,850
14,	3,800	75,	1,000
15,	3,500	78,	1,000
16,	3,000		
			56,000
	67,700		67,700
			123,700

Nous lisons dans un journal de Paris, l'avis suivant :—"LITHOVORE DES INDES, pour faire la barbe sans eau, sans savon et sans rasoir. Ce procédé est prompt et commode: on se rase à sec. Le seul dépôt est chez M. Hermerel, Palais Royal." Nous ne saurions dire si ce procédé est fort répandu à Paris; mais ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il est mis en usage ici depuis très long-temps ; de combien d'Alidors n'a-t-il pas fait la fortune ?

LETTRE SUR LA TERRE-SAINTE.

BETHLÉEM, 1er. mars 1831.

Depuis que nous nous sommes quittés à Jérusalem, vous pour aller visiter les rives du Nil, les champs de Mansourah, Damiette et les Pyramides, moi pour achever de reconnaître les endroits de la Syrie marqués par les triomphes ou les revers de nos anciens croisés, j'ai pu parcourir avec soin les environs de la ville sainte, et maintenant me voilà revenu à Béthléem. Vous m'avez demandé des détails touchant cette petite cité que vous n'avez pu voir qu'en passant, et dont le nom se mêle au plus grand événement qui ait eu lieu sur la terre ; il me sera facile de satisfaire à votre curiosité, car je suis devenu un habitant de Bethléem ; je vis d'oeufs Bethlémites comme avec de vieux amis, j'entre dans leurs maisons, je m'assieds au milieu de leurs familles ; je m'entretiens de leur misère et de leurs espérances, nous parlons souvent de la France, et le vœu d'un Français est pour eux un signe prophétique de liberté et de bonheur.

Vous avez vu Bethléem assise sur de hautes collines avec ses vergers d'oliviers et ses figuiers, ses petits jardins, son sol rougeâtre et semé de pierres ; vous avez pu remarquer que la terre de Bethléem n'a rien qui révèle une terre féconde, et que si elle a mérité le nom d'*Ephrata* (fertilité,) c'est sans doute pour avoir enfanté et donné au monde le Sauveur que vingt siècles avaient annoncé. Vous avez visité l'étable où naquit le Christ, grotte souterraine taillée dans le roc, revêtue de marbre et de draperies de soie, illuminée par 25 lampes d'argent suspendues à la voûte : vous connaissez le vaste monastère de nos religieux latins, qui ressemble plutôt à un château fort qu'à la paisible demeure d'une famille de cénobites ; je ne vous parlerai point de la grande église attenante au couvent qui fut un des plus beaux monumens de la Terre Sainte. Ce temple vénérable où Baudoin fut sacré roi de Jérusalem, et qui retentit pendant un siècle et demi des chants et des prières de nos guerriers, maintenant dégradé et dépouillé de tous ses ornemens, est abandonné à la poussière et n'est plus qu'un passage public pour les religieux du monastère et les Arabes chrétiens.

Une chose que je dois d'abord vous dire, c'est que j'éprouve ici des impressions tout à fait différentes de celles que me donnait Jérusalem. Pendant que j'étais dans la cité sainte, j'avais de la tristesse et de la mélancolie, mon esprit n'était rempli que d'idées lugubres, une douleur indéfinissable me poursuivait partout, et les moindres objets se teignaient à mes yeux des couleurs de deuil : ici, au contraire, mon imagination ne me présente que de riantes images, la nature semble m'inviter à une douce joie, mes pensées sont moins sévères, et je respire plus à mon aise. Cette différence d'impression, que j'attribue d'abord à une différence de paysage est due sans doute aux souvenirs graves ou joyeux que réveillent les deux cités : à Jérusalem, je retrouve des calamités inouïes, les douleurs des peuples, les souffrances d'un Dieu, la croix et l'ignominie : à Bethléem, je vois une jeune vierge qui met au monde le Sauveur promis aux nations, des rois de pays lointains qu'une étoile miraculeuse conduit vers le sacré berceau, des bergers quittant leurs troupeaux pendant la nuit pour venir adorer un enfant ; j'entends les cantiques des anges, et le ciel et la terre tressaillent d'allégresse ; à Jérusalem, la mort et la désolation : à Bethléem, la vie et l'espérance. Le prophète Elie s'asseyait quelquefois sur une colline à mi chemin des deux cités, et du haut de laquelle l'une et l'autre se voit sans obstacles ; là le prophète se tournait tour à tour vers Jérusalem et vers Bethléem, frémit et pleurait à l'aspect de la cité de deuil, joyeux et consolé quand il regardait la future patrie du Rédempteur.

Après l'histoire merveilleuse de la naissance du Christ, après la poésie des prophètes, ce qui frappe le plus l'imagination du voyageur à Bethléem, c'est le souvenir de saint Jérôme. Qui n'aimerait à se représenter cette ame ardente, d'un côté poursuivie par l'image de Rome, de ses plaisirs et de ses fêtes, de l'autre entourée du désert et de la pauvreté, cherchant à racheter par des pleurs pénitens et des travaux pénibles les fautes de sa jeunesse ? Combien de fois je suis descendu dans la triste grotte où ce grand homme écrivit et pria ; souvent j'ai cru voir son ombre m'apparaître, non point avec cette flamme et ces passions dévorantes qui tourmentèrent jadis son existence, mais calme, silencieuse, et comme lasse d'avoir si long-temps gémi. Je me plais à me rappeler saint Jérôme luttant sans cesse contre son penchant et ses goûts pour la littérature profane, la conscience troublée à l'aspect des chefs-d'œuvre de Rome ou de la Grèce qu'il avait rassemblés dans sa cellule, revenant toujours malgré lui à ces fictions mythologiques qu'il chérissait, aux chants d'Horace ou de Virgile, à l'éloquence de Cicéron, aux sublimes rêveries des anciens philosophes : "Homme faible et misérable, dit il lui même, je jeûnais avant de lire Cicéron, et je n'ouvrais les livres de Platon qu'après bien des larmes amères et de longues nuits passées dans ces veilles ; et lorsque revenu à moi-même, je reprenais la lecture des prophètes, leur discours me paraissait rude et négligé. Aveugle que j'étais, j'accusais la lumière !" Dans le délire de son imagination malade, saint Jérome se crut un jour transporté devant le tribunal du grand-juge. "*Qui es tu?*" lui demanda une voix terrible ; "*Je suis un chrétien.*" répondit il; "*Tu mens,*" répliqua le juge suprême "*tu n'es qu'un cicéronien.*" Etrange rêve du génie qui se révolte contre lui-même !

Quand je vous l'école du couvent italien, ou un pauvre Bethlémite s'apprend à cinquante petits enfans la lecture de l'arabe et du latin, puis je ne pas songer à saint Jérôme, qui enseignait aux enfans de Bethléem les préceptes du christianisme, l'Evangile et les saintes Ecritures. Un prêtre des Gaules, appelé Rufin, qui voyageait dans la Palestine, à la suite de ses querelles théologiques avec notre grand docteur, après l'avoir accusé d'amour pour la littérature profane, ajoute entre autres griefs d'accusation que *saint Jérome fait à Bethléem une œuvre de grammairien profane, qu'il ne craint pas d'expliquer aux enfans son cher Virgile et les auteurs lyriques, comiques, historiques, au lieu de leur inspirer la crainte du Seigneur.* Vous savez que c'est à Bethléem que saint Jérôme traduisit et commenta les livres sacrés, que son œuvre immense est restée dans l'église comme un recueil d'oracles. Rappelé à Rome pour assister à un concile assemblé par le pontife Damase, saint Jérôme, au milieu de ses triomphes, devint l'objet d'odieuses calomnies : dégoûté du monde et lassé par les poursuites d'ennemis jaloux que lui suscitait son ascendant religieux sur les dames romaines, il retourna dans sa chère Bethléem. "Insensé que j'étais, s'écrie-t-il dans une lettre d'adieu, j'avais oublié l'Evangile qui nous apprend qu'au sortir de Jérusalem le voyageur est dépouillé, frappé et laissé mort."

Vous avez lu l'histoire de ces deux illustres Romaines, filles des Scipions et des Gracques, Paule et Eustochie, qui préférèrent la pauvreté de la crèche aux grandeurs de Rome, et que les conseils et l'amitié de saint Jérôme n'abandonnèrent jamais. Paule fonda à Bethléem un couvent de jeunes filles dont on voit encore les ruines, et Jérôme nous apprend combien était austère la discipline de ces vierges consacrées au Seigneur ; il nous a laissé l'oraison funèbre de cette sainte femme qui, selon ses propres expressions, fuyant la gloire et les délices du Tibre, sut mériter une gloire et des couronnes de fleurs imperissables. Il adressa aussi à la jeune Eustochie, orpheline et languissante des lettres pleines d'onction et de pur amour où lui-même raconte ses progrès austères, ses combats, ses longues douleurs, et demande à Dieu qu'il lui abrège son pélerinage à travers la vie. Maintenant les tombeaux de Jérôme, de Paule et de sa fille se trouvent en face l'un de l'autre à côté de l'étable qui recueillit autrefois leurs soupirs et leurs larmes, et s'il est vrai que les ombres sortent quelquefois de leurs sépulcres, sans doute que Jérôme, Paule et Eustochie, comme trois ombres amies, se réunissent encore, la nuit, à la lueur des lampes d'argent, autour de cette crèche auguste, pour laquelle ils avaient tout quitté.

Il est temps de vous parler des Bethléemites, de leurs mœurs et de leur caractère, Bethléem ne compte pas plus de 2,000 habitans, 1,500 catholiques, 400 Grecs schismatiques et le reste musulman. Les Turcs ont toujours été en petit nombre dans ce pays, car les Bethléemites, hommes forts et courageux, ne supportent qu'avec peine la présence des sectateurs de Mahomet. Une remarque à faire, c'est que Bethléem est peut-être la seule cité d'Orient qui ne soit pas gouvernée par un chef musulman ; il n'y a ici ni aga, ni mufti, ni rien qui ressemble à une autorité musulmane. Les Bethléemites catholiques, dans leurs querelles et dans toutes leurs affaires, ont recours au père gardien du couvent latin et au religieux qui remplit les fonctions de curé; ils invoquent aussi l'autorité des pachas et des chefs de familles. Le pacha ne ne peut guère obtenir d'eux que le paiement des contributions annuelles: les taxes arbitraires sont toujours suivies de quelque révolte; les Bethléemites prennent alors les armes et se cantonnent dans le monastère comme dans un fort. Souvent ils implorent la charité de nos religieux, et s'il arrive que les pauvres pères se trouvent dans l'impuissance de les secourir, ils sont souvent maltraités et contraints de se refugier à Jérusalem. On m'a raconté à ce sujet des anecdotes qui ne sont point à la louange des Bethléemites. Voici un trait de ce genre qui vous suffira : Il y a une vingtaine d'années que le chef du couvent latin, n'ayant pu satisfaire à des demandes d'argent qu'on lui avait faites, fut arrêté dans une rue de Bethléem et entraîné vers un four pour y être brûlé; pendant que le four chauffait et qu'on s'apprêtait à consommer le crime, un des Bethléemites, touché de compassion, sollicita la délivrance du pauvre père, et après une délibération de quelques instans le religieux fut remis en liberté. Vie de nos cénobites francs, comme vous voyez, est mêlée de bons et de mauvais jours, et les gardiens des saints-lieux sont frappés d'autant de maux pour qu'ils habitent une terre barbare.

Il est des Bethléemites qui s'imaginent que le couvent est obligé de payer pour eux, par la seule raison qu'ils sont catholiques, et quelques uns n'embrassent la foi romaine que pour avoir part aux aumônes des Latins. On en trouve pourtant un grand nombre dont la dévotion est vive et sincère, et qui, par leur ferveur, rappellent les chrétiens des premiers âges de l'église. Quand le moment est pour les Bethléemites, qui partent leur prière monté au ciel, un tribunal où les querelles sont jugées, une hôtellerie où les pauvres trouvent du pain, et au besoin, comme je vous l'ai dit plus haut, une forteresse redoutable pour repousser toute espèce d'agression. Les troupeaux, la culture des champs, le commerce des croix, des images de la Vierge, des huiles en fleurs, *bâm*, sont les seules ressources de Bethléem. La langue italienne est familière à plusieurs, et les trois quarts des habitans en connaissent quelques mots. Je ne me promène pas une seule fois dans Bethléem sans être abordé par des Arabes qui me disent : *Bonjour, signor, comment portais, bien?* Si je veux alors entamer une conversation avec eux, je m'aperçois que le beau grossier, *signor*, composé à peu près tout leur dictionnaire ; ils me rappellent ces bons musulmans de Constantinople qui, voulant se donner un air civilisation, vous abordent d'un ton aimable et doux avec ces mots : *Bonjour, monsieur, comment vous portais vous?*

Je n'ai pas besoin de vous dire que les Bethléemites aiment beaucoup la nation française ; c'est peut-être le seul peuple d'Orient qui ait conservé par tradition le souvenir de nos héroïques croisades. Les Bethléemites nous regardent encore aujourd'hui comme leurs libérateurs futurs, et croient fermement que le roi de France se propose d'envoyer quelques milliers d'hommes en Palestine pour affranchir à jamais le culte chrétien et reconquérir l'ancien royaume de Godefroy. Chaque matin, ma chambre est pleine d'hommes qui me demandent si l'heure de la délivrance est prochaine: depuis quelques jours il n'est bruit à Bethléem que d'une descente des Français à Alexandrie : hier on me répétait qu'on avait vu une troupe de soldats français occupés à refaire Ascalon. Je n'ose pas leur dire qu'ils sont beaucoup plus instruits que moi, et qu'ils me prennent de m'expliquer à ce sujet, je me sauve par des vagues paroles. Il est impossible de se faire une idée de l'effet merveilleux qu'a produit dans ces pays ci comme dans tout l'Orient la conquête d'Alger; la Syrie est remplie de la terreur de nos armes, et je crois bien qu'une armée française n'aurait pas beaucoup de peine à s'en emparer. Or ne parle ici que de France, dans l'esprit de ces peuples la France est tout l'Occident. Aussi les voyageurs de notre nation sont maintenant plus que jamais entourés de respect ; le titre de Français porte avec lui des images de grandeur et de gloire devant qui tout préjugé tombe et tout orgueil s'abaisse; c'est le *civis civis* des Romains.

J'aurais encore bien des choses à vous dire sur Bethléem, mais c'est assez pour une lettre, et d'ici à peu de temps j'espère trouver l'occasion de vous écrire de nouveau et de vous donner d'autres détails sur la terre natale de David et du Christ. POUJOULAT.

La lettre que nous publions ici a été adressée à M. Michaud, de l'Académie Française, par son compagnon de pélerinage à la Terre-Sainte. Elle fait partie d'une collection de lettres qui seront publiées par ce savant académicien et M. Poujoulat, jeune d'âge, mais plein de science et d'avenir. (*Le Temps*)

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Talma, Sears, New-York,	W G Hewes
Navire Dublin Packet, McPherson, Hâvre,	Ogden & Co
Navire Essex, Vaughn, Liverpool	B Booth & Co
Navire Home, Mitchell, Liverpool,	Holmes & Mills
Brick Amazon, Thayer, Mobile,	J A Merle & Co
Brick Clémanti, Martinez, Havane,	W Toffin & Co
Goël. Washington, Swain, St Marc,	S Wescott
Goël. Cadmus, Sandus, New-York,	F J Spooner
Goël. Oscar, Faubrel, Tabasco,	A Bosque

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pocahontas, d'en bas, avec la goëlette Columbus, le brick Eagle, et la goëlette Elizabeth. Il n'a pas laissé de rapport.

Navire Talabasser, Glover, Liverpool.
Brick Eagle, Chew, de New Haven.
Goël. Columbus, Pratt, de la Mobile.
Goël. Isabella, Vincent, de la Mobile.
Goël. Dorchester, Sylva, de la Véra Cruz.
Bateau à vap. Peruvian, Bradin, de Louisville.
Bateau à vap. Telegraph, Laurent, Bayou Sarah.
Bateau à vap. Carrollton, Swan, St. Louis.
Bateau à vap. Waverlé, Scott, La Fourche.
Bateau à vap. St. Martin, Tupin, Cincinnati, 14 chaînes de l'Alabama, avec 4986 balles coton, 7 chaînes du Kentucky, avec 430 boucauts tabac.

LOTERIE DES NATCHITOCHES.
TIRAGE DE LA 11ME. CLASSE,
11—22—7—21.
28 mai J. B. FAGET, directeur.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON, 28 mai rue du Canal, No. 77.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables dans Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par T. NICOLET & Co. 28 mai

JAMBONS SOUS ENVELOPPES.—40 barils de Jambons de Cincinnati, qualité supérieure, préparés expressement pour l'usage des familles, en débarquement du bateau à vapeur Chesapeake, à vendre par STETSON & AVERY. 28 mai rue du Canal, No. 21

COUR DES PREUVES.—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire du feu *Jean Elliot*, ne serait point homologué.—Par ordre de la Cour. 28 mai. MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

GARDES D'ORLÉANS,
ATTENTION !!
La compagnie prendra les armes dimanche, 3 juin à 5 heures précises du matin, et s'assemblera chez le capitaine, rue Toulouse No. 54. Equipement complet, pantalon et veste blancs ; pour une exercice à feu.
Par ordre du capitaine.
28 mai JN BOZANT, sergent maj.

COUR DE PAROISSE, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'hon. C. Maurian, juge, 8 mai 1832.—*Jean Borde vs. ses créanciers.* Sur lecture et enrégistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire au lieu en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, le lundi 28 du présent mois, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire ; et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour.
9 mai—7 2ps F. BUISSON, Dép. Greffier.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Registre des Testamens.*—Lundi, 4 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente au domicile de feu Marguerite Eaturel, décédée épouse de Louis Coirard, au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues Casa Calvo et des Grands-Hommes, les Effets mobiliers appartenant à la succession de la défunte.
Conditions: comptant. Par ordre de la cour.
24 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu Wm. D. Jolley, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par les exécuteurs testamentaires du dit défunt, ne serait point homologué et les dits exécuteurs déchargés de leurs fonctions.
Par ordre de la cour.
23 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles James Punch ne serait pas nommé curateur de l'héritière absente Céleste Deynaut, en remplacement de M. Joseph Pitié, qui s'est désisté de sa demande.
Par ordre de la cour.
22 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Antoine Delpeuch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Edouard Laborde, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
19 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu N. Smith d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire ne serait point homologué.
Par ordre de la cour.
16 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Registre des Testamens.*—Vendredi, 15 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu William Ross, Louise, négresse âgée d'environ 35 ans, John, son fils, de 14 ans.
Conditions: 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la Cour.
15 mai MARTIN BLACHE, Régister.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.
Le bateau à vapeur LOUISIANA, capt. MAYNARD, commencera à charger lundi. Ayant la majeure partie de son chargement engagée, il partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à TOURNE & BECKWITH. 28 mai Nouvelle Levée, N. 15.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.
Le beau bateau à vapeur, fin marcheur, KENTUCKIAN, capitaine FRENCH, a maintenant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à YORKE, MACALESTER & CO. 24 mai

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, PHILADELPHIA, capt. FRESTWEL, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY. 23 mai

POUR ST. LOUIS.
Un fret considérable est offert au premier bon bateau-à-vapeur qui partira pour ce port. S'adresser au Capitaine, à bord, ou à YORKE, MACALESTER & CO. 18 mai

POUR CINCINNATI.
Le bateau-à-vapeur neuf SEVENTY-SIX, capitaine GRAY, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à YORKE, MACALESTER & CO. 14 mai

POUR BRAZOS DE ST. IAGO.
Le brick SWAIN, capt. GREEN, partira le 8 juin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à J. W. ZACHARIE & Co. 28 mai rue Bienville, N. 80.

POUR BORDEAUX. (*Passage seulement.*)
L'barque française AIMABLE MARIE, capitaine FABRE, ayant tout son chargement engagé, partira positivement le 6 juin, et peut encore recevoir commodément quelques passagers. S'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à P. E. & O. SORBÉ, 25 mai rue Royale, No. 118.

On a besoin de suite d'une goëlette de 50 tonneaux, pour porter un chargement à Rio-Grande (Mexique.) On paiera un bon prix. S'adresser au soussigné, rue de la vieille Levée, No. 36. 23 mai V. AICARD.

POUR PORT AU PRINCE.
La belle goëlette SPICA, doublée et chevillée en cuivre; partira le 29 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord, en face des Magasins Bienvenu, ou à TOURNE & BECKWITH. 25 mai

POUR LE HAVRE.
Le navire de première classe, doublé et chevillé en cuivre, CRESCENT, capitaine HOGGES, ayant une partie de son chargement engagée, n'a beaucoup de 200 balles de coton. S'adresser à I. OGDEN & Co. 23 mai rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK ET LIVERPOOL.
(*Paquebot entre New-York et la Louisiane.*)
Le beau navire neuf CREOLE, capitaine PAGE, commencera à charger demain, et partira le 5 juin. Ce navire prendra du fret pour Liverpool seulement, et ne s'arrêtera que deux jours à New-York, pour débarquer les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à FOSTER & HUTTON. 23 mai

DEMANDE d'une bonne goëlette du port d'environ 80 tonneaux, pour aller dans un port des Etats du Nord. Pour plus amples renseignemens, s'adresser de suite au soussigné. 23 mai—3 FORESTIER.

POUR BALTIMORE.
Le brick fin rouler doublé et chevillé en cuivre BOURNE, capitaine BERTRAND, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 19, ou à HARRISON, BROWN & Co. 23 mai rue Royale, No. 117.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET, 21 mai rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co. 12 mai rue du Canal, No. 59

LETTRES DE CHANGE, à vendre par J. MAGER. 19 mai

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par TH NICOLET & CO. 7 mai

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Le courante farine fraîche est aujourd'hui de 85. 00 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 47 onces de pain pour un cavalin.
26 mai D. PREUR, Maire.

P. DU BERTRAND a transporté son bureau au No. 61, rue St. Louis, vis à vis la Nouvelle Bourse. 26 mai—6

SUCRE.—33 caisses beau sucre de la Havane, à vendre par THAYER, HURD & Co. 26 mai rue des Magasins, N. 29.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public que dimanche, 27 du courant, il fera l'ouverture de son établissement, situé au port Pontchartrain, à un filet du *Hail Road*, et face au lac.
Il n'a rien négligé pour rendre cet établissement agréable aux personnes qui voudront l'honorer de leur présence ; on y trouvera :
Un Café pourvu des meilleures liqueurs qu'on puisse se procurer ici ;
Une salle de Billard ;
Un Restaurant dont le buffet sera toujours approvisionné des meilleures productions que fournit le marché.
Il s'est précautionné des objets nécessaires pour pouvoir offrir aussi bien que qui que ce soit, du poisson frais aux amateurs.
Il a des chambres particulières pour les sociétés qui en désireront ;
On trouvera à toute heure de jour, une des voitures qui font constamment le voyage du Hail Road au Bayou St. Jean.
Il fera ainsi que ses employés tout ce qui dépendra de lui pour mériter sa part du patronage qu'on voudra bien leur accorder. [26 mai—4] Mis CHARUS.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir de Philadelphie, par le navire Chester, un assortiment complet de DROGUES les plus fraîches, et toute espèce de PLANTES MÉDICINALES,—ainsi que plusieurs Huiles volatiles ; savoir :—de NOIX MUSCADE de CAMOMILLE, de VALERIENNE, de CUBEBE, de ROSE, de NEROLI &c. &c., ainsi qu'un choix d'autres articles de pharmacie.
P. ARNAUD & Co.,
26 mai—3 *Encoignure Toulouse et Dauphine.*

CINQ PIASTRES DE RÉCOMPENSE.
Volé ou égaré du No. 100, rue Royale, un petit CHIEN blanc, ayant les oreilles noires. Il répond au nom de SPOT. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera à la demeure ci-dessus indiquée. 26 mai

BROCHURES de la CHARTE de la BANQUE DE L'UNION, imprimées sur l'original, vendre à l'imprimerie de l'Abeille, à 25 cents. 28 avril

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 19 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Auguste Doucet :
Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue de la Levée, entre les rues Mandeville et d'Elysée, ayant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.
Conditions : Un cinquième comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.
N. B. L'acte de vente sera passé par T. Boisgeraud, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17 mai

FAIENCE.—75 paniers et bouceaux Faïence, à vendre à bon marché, par STETSON & AVERY. 28 avril

CALLIGRAPHIE.
SYSTEME CASTÉRIEN.
A l'encoignure des rues de Chartres et Conti.
M. DOLBEAR informe respectueusement les habitans de la Nouvelle-Orléans, que par suite des nombreuses sollicitations qu'il a reçues dernièrement, il continuera à donner des leçons dans cette ville quelques semaines de plus qu'il ne le pensait d'abord. En conséquence, les personnes qui voudraient commencer immédiatement, pourraient encore avoir le temps de faire un cours complet. D'après les succès qui sont toujours résultés des instructions de M. Dolbear sur ce système, il peut avec confiance assurer les habitans de cette ville, que le griffonnage le plus illisible peut être, en quelques leçons, échangé pour une écriture aisée, rapide et élégante.
Les dames et les messieurs sont respectueusement invités à venir examiner les nombreux spécimens de l'écriture des personnes qui ont pris des leçons de lui dans cette ville. Les dames peuvent prendre des leçons soit à son Ecole d'Ecriture, soit chez elles. Il invite aussi en particulier les parents, les *professeurs*, les hommes d'affaires et les personnes qui ont une belle main.
N. B. M. Dolbear donne aussi avis que son frère a lui-même été dernièrement nommé seul agent, dans les Etats-Unis et de l'ouest, pour le débit de l'ouvrage édité par lui, système qui ait jamais été publié aux Etats-Unis.
Sur l'[illegible] NOUVELLE ORLÉANS, 12 mai.
Dolbear, professeur d'écriture dans [illegible] le système canadien, nous avons [illegible] les spécimens de 16 écriture de [illegible] âge de 8 à 50 ans, après un cours [illegible] tion ; et c'est avec la plus grande satisfaction [illegible] les progrès rapides, si nombreux qu'ils ont été faits.
D'après les spécimens que [illegible] nous, et l'examen du système, nous ne pouvons [illegible] l'opinion que ce système est de beaucoup supérieur à tous ceux qui ont été pratiqués jusqu'ici. [illegible] en perfectionnement utile au délavable que d'avoir une écriture *élégante, rapide* et de bon goût, c'est d'après les principes de ce système qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous engageons vivement le public à accorder